

A remettre avant le lundi 27 mai 2024 à l'établissement de l'élève

A remplir par les familles qui n'utilisent pas le Service en Ligne Affectation (S.L.A.)

Pour une demande :

- ◆ d'affectation en première année de C.A.P.
- ◆ d'affectation en seconde professionnelle
- ◆ d'affectation en seconde générale et technologique
- ◆ de maintien ou doublement exceptionnel

De l'éducation nationale, de l'agriculture, de la mer, de l'enseignement privé, de l'enseignement public, sous statut scolaire, par apprentissage.

Cadres réservés aux représentants légaux

Identité de l'élève	Nom : Prénom : N° Identifiant national de l'élève (INE) : (sur le bulletin de l'élève) Date de naissance : Établissement actuel de l'élève : Boursier (année en cours) : Oui Non					
Représentants légaux	<u>1er représentant légal :</u> Nom - Prénom : Adresse - Code postal - Ville : Téléphone : Mél :	<u>2nd représentant légal :</u> Nom - Prénom : Adresse - Code postal - Ville : Téléphone : Mél :				
Scolarité actuelle de l'élève	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">3^e générale</td> <td style="width: 50%; border: none;">3^e Ulis</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">3^e SEGPA</td> <td style="border: none;">3^e prépa-métiers ou de l'enseignement agricole</td> </tr> </table> Langue vivante A : Langue vivante B :		3 ^e générale	3 ^e Ulis	3 ^e SEGPA	3 ^e prépa-métiers ou de l'enseignement agricole
3 ^e générale	3 ^e Ulis					
3 ^e SEGPA	3 ^e prépa-métiers ou de l'enseignement agricole					

Nom :

Prénom :

Classe :

Etablissement actuel :

Vœux d'affectation pour les formations de l'ACADÉMIE DE NANTES pour la rentrée 2024 (10 vœux maximum)

Pour les élèves qui ne demandent que des formations professionnelles sous statut scolaire (1^{ère} année de C.A.P., 2^{ème} pro), il est conseillé de ne pas dépasser la formulation de 8 vœux d'affectation dans le cas où l'élève souhaiterait formuler 2 vœux complémentaires dans le cadre du pré-tour de sécurisation.

Situation médicale connue :

Oui - Envoyer les justificatifs (sous pli cacheté) au médecin conseil de la ou du Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale (DASEN) du département d'origine.

Non

Vers la 2^{ème} G.T. : ne pas préciser l'enseignement optionnel à l'exception de la seconde avec l'option « création et culture design » (C.C.D.) et la seconde spécifique « sciences et technologie de l'hôtellerie restauration (S.T.H.R.) ».

Vers la voie professionnelle : il est conseillé de ne pas dépasser la formulation de 8 vœux d'affectation dans le cas où l'élève souhaiterait formuler 2 vœux complémentaires dans le cadre du pré-tour de sécurisation.

N°	Vœux Intitulé complet de la formation	Statut Scolaire ou apprentissage	Etablissement Préciser le nom et la commune	Dérogation uniquement pour 2 ^{ème} G.T. (1)		Partie établissement : Avis du chef d'établissement d'origine (2)		
				Oui	Non	TF	F	PF
1				Oui	Non	TF	F	PF
2				Oui	Non	TF	F	PF
3				Oui	Non	TF	F	PF
4				Oui	Non	TF	F	PF
5				Oui	Non	TF	F	PF
6				Oui	Non	TF	F	PF
7				Oui	Non	TF	F	PF
8				Oui	Non	TF	F	PF
Pour les élèves qui ne demandent que des formations professionnelles sous statut scolaire (1 ^{ère} année de C.A.P., 2 ^{ème} pro), il est conseillé de ne pas dépasser la formulation de 8 vœux d'affectation dans le cas où l'élève souhaiterait formuler 2 vœux complémentaires dans le cadre du pré-tour de sécurisation.								
9				Oui	Non	TF	F	PF
10				Oui	Non	TF	F	PF

(1) Dérogation : Si vous cochez OUI, vous devez également compléter la fiche n°23 "Demande de dérogation pour l'entrée en 2^{ème} G.T. dans un lycée public hors secteur : motifs et justificatifs".

(2) A renseigner pour les vœux en 1^{ère} année de C.A.P., 2^{ème} professionnelle, 2^{ème} G.T. option création culture design (C.C.D.), 2^{ème} spécifique hôtellerie - restauration (S.T.H.R.). Cet avis sera pris en compte uniquement en cas d'égalité de barème entre plusieurs élèves.

Signature des représentants légaux :

A _____ le _____

Signature :

Signature de la cheffe ou du chef d'établissement :

A _____ le _____

Signature et cachet de l'établissement :

Nom :

Prénom :

Classe :

Etablissement actuel :

Vœux d'affectation pour les formations HORS ACADÉMIE DE NANTES pour la rentrée 2024 (5 vœux maximum)

Pour les demandes de formation hors de l'académie de Nantes, il faut prendre contact avec la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département demandé** afin de savoir si des démarches complémentaires sont à effectuer en plus de la saisie des vœux.

N°	Vœux Intitulé complet de la formation	Statut Scolaire ou apprentissage	Etablissement Préciser le nom et la commune	Dérogation <i>uniquement pour 2^{de} G.T. (1)</i>	Partie établissement : Avis du chef d'établissement d'origine		
					TF	F	PF
1				Oui Non	TF	F	PF
2				Oui Non	TF	F	PF
3				Oui Non	TF	F	PF
4				Oui Non	TF	F	PF
5				Oui Non	TF	F	PF

Signature des représentants légaux :

A _____ le _____

Signature :

Signature de la cheffe ou du chef d'établissement :

A _____ le _____

Signature et cachet de l'établissement

Cadres réservés à l'établissement de l'élève

Évaluations

Nom :

Prénom :

Classe :

Etablissement actuel :

Compétences du socle commun de connaissances

Evaluations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Maîtrise insuffisante 10 points	Maîtrise fragile 25 points	Maîtrise satisfaisante 40 points	Très bonne maîtrise 50 points
Langue française				
Langues étrangères, et le cas échéant, langues régionales				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langage des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et systèmes techniques				
Représentations du monde et activité humaine				

Evaluations des disciplines

Pour chaque discipline et pour chaque trimestre, convertir la moyenne en points puis effectuer la moyenne des points obtenus.

Ex : Trim.1 moy. = 10, Trim. 2 moy. = 15, Trim. 3 moy. = 12 → Points à saisir dans Affelnet = (13 pts + 16 pts + 13 pts) / 3 = 14 points

Evaluations des disciplines	Objectifs non atteints Si $0 \leq \text{note} < 5$ = 3 points	Objectifs partiellement atteints Si $5 \leq \text{note} < 10$ = 8 points	Objectifs atteints Si $10 \leq \text{note} < 15$ = 13 points	Objectifs dépassés Si $15 \leq \text{note} < 20$ = 16 points
Français				
Mathématiques				
Histoire-géographie, enseignement moral et civique				
Langue vivante A				
Langue vivante B				
Education physique et sportive				
Arts plastiques ou enseignements artistiques ou éducation socio-culturelle				
Education musicale				
Sciences de la vie et de la terre ou biologie-écologie				
Technologie ou sciences et technologie				
Physique-chimie				
Découverte professionnelle ou enseignement technologique et professionnel				